



**Sylviane NOEL**

**Sénatrice**  
de la Haute-Savoie

**Secrétaire de la**  
Commission des Affaires  
Economiques

**Conseillère Municipale**  
de Nancy-sur-Cluses

**Monsieur Gérard DARMANIN**  
**Ministre de l'Intérieur**  
**Hôtel de Beauvau**  
**1 place de Beauvau**  
**75 008 Paris**

La Roche-sur-Foron, le mercredi 13 janvier 2021

Réf. : SN/AGM/3149/2021

Monsieur le Ministre,

Par la présente, je souhaitais attirer votre attention sur les difficultés rencontrées par les jeunes haut-savoyards majeurs actuellement en formation comme pisteur ou aux métiers de la montagne, qui ne peuvent s'entraîner en vue de leurs prochains examens de janvier.

Suite à mon intervention auprès du Ministre de l'Education Nationale, l'Inspection Académique m'a appris que la modification de l'article 1 du décret n° 2020-1519 du 4 décembre 2020 modifiant le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 avait été effectuée, permettant à nouveau aux jeunes mineurs suivant une formation pour être moniteur de ski alpin de s'entraîner librement.

En revanche, je déplore que les remontées mécaniques ne soient toujours pas accessibles aux jeunes majeurs qui suivent des formations de pisteurs et pour les métiers de la montagne, qui, eux aussi, doivent passer leurs examens le 26 janvier prochain.

Pourtant, ils devraient avoir les mêmes droits que les jeunes mineurs se formant à devenir moniteur. En effet, ces jeunes majeurs remplissent, eux aussi, toutes les conditions requises pour utiliser ces remontées mécaniques et s'entraîner librement, étant licenciés de la Fédération Française de Ski et possédant pour la plupart un test technique (examen).



Or, à ce jour, ces jeunes majeurs sont toujours suspendus d'entraînement et ne comprennent pas pourquoi ils ne sont toujours pas autorisés à s'entraîner comme leurs homologues mineurs.

Face à cette situation délicate, je vous remercie par avance pour l'intérêt bienveillant que vous porterez à cette requête, en acceptant d'autoriser au plus vite, ces jeunes majeurs haut-savoyards à se former et à s'entraîner sur le même principe d'égalité que les jeunes mineurs qui ont repris les entraînements dès ce lundi 11 janvier.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

**Sylviane NOËL**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'SN' or similar initials, written in a cursive style.

COPIE pour information adressée à Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie